**Conseil du 20e arrondissement de Paris du 6 novembre 2018**

**Vœu relatif à la mise en œuvre du projet de création d’une zone de rencontre et de végétalisation rue des Envierges, déposé par Stéphane Von Gastrow et Emmanuelle Rivier pour le groupe des élu.e.s écologistes**

Considérant que la Ville de Paris a mis en place une politique ambitieuse de budget participatif ;

Considérant que si, une fois votés, les projets sont mis en œuvre par la Ville de Paris et ses services, ils doivent l’être conformément au vote des habitant.e.s et en association avec les porteurs de projet ;

Considérant que lors de l’exercice 2015 du budget participatif, le projet de création d’une zone de rencontre et de végétalisation rue des Envierges, doté d’un budget de 450 000 euros, a été désigné Lauréat par le vote de 1 657 habitant.e.s ;

Considérant qu’en janvier 2017, les habitant.e.s ont été informés que le budget avait été réduit à 90 000 euros, et que, dans ce nouveau cadre, il avait été accepté que le projet soit restreint à la végétalisation, sans que les modalités de celle-ci n’aient encore été discutées ;

Considérant qu’en juin 2018, les habitant.e.s ont été informés que le budget était de nouveau porté à 450 000 euros, et que l’essentiel de cette somme serait consacré au désamiantage puis à la pose d’enrobé sur la chaussée pavée, et non pas à améliorer le projet de végétalisation comme demandé par les habitants ;

Considérant qu’il n’avait jamais été question que le projet voté dans le cadre du budget participatif soit consacré au financement d’une opération d’entretien de voirie ;

Considérant que les porteurs du projet n’ont pas été informés du contenu exact des travaux avant le démarrage du chantier et qu’ils ont été mis devant le fait accompli ;

Considérant le refus en arrondissement de toute discussion, concertation ou même information, notamment s’agissant de la végétalisation en pleine terre, de la création d’espace de biodiversité, du respect des prescriptions du Plan pluie ou encore de la création d’une troisième fontaine ;

Considérant l’absence en arrondissement de toute information sur les détails de l’utilisation du budget alloué ;

Considérant l’octroi d’autorisations de terrasse pourtant non compatibles avec le projet de végétalisation ;

Considérant la défiance des habitant.e.s et l’opposition de la majorité des élu.e.s du 20e aux pratiques en vigueur ainsi qu’aux décisions prises dans l’arrondissement en matière de démocratie locale et de budget participatif ;

Considérant la mobilisation des habitant.e.s du quartier des 16 et 17 octobre 2018 ;

Considérant le protocole de sortie de crise conclu le 17 octobre entre le collectif Envierges en Vert et le premier adjoint à Madame Hidalgo, Monsieur Emmanuel Grégoire ;

**Sur proposition du groupe des élu.e.s écologistes, le Conseil du 20e arrondissement de Paris demande à la Mairie de Paris que :**

**- Le projet de création d’une zone de rencontre et de végétalisation rue des Envierges soit mis en œuvre dans le respect du vote des habitant.e.s ;**

* **Confirme la désignation d’un médiateur pour faire avancer la poursuite du projet en concertation avec les habitant.e.s et les initiateurs du projet en particulier s’agissant de :**
  + **l’implantation d’une troisième fontaine,**
  + **la végétalisation de la rue en pleine terre et la création d’espaces de biodiversité, intégrant les prescriptions du Plan pluie,**
  + **les modalités de prise en charge des terrasses au droit des 17 et 18 rue des Envierges**
  + **la mise en place des moyens nécessaires à l’entretien des végétaux**
  + **l’organisation de réunions de concertation, d’échange et de partage d’informations en amont et en aval de toute décision (par exemple autour des modèles de jardinières, de leurs implantations, comme de celles des autres équipements, ou encore autour d’une signalétique valorisant les jardinières) ;**
* **Le Budget détaillé de l’ensemble des aménagements soient transmis aux porteurs du projet.**